



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 7 juin 2019

Convocation des conseillers :  
le 7 juin 2019



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 14 juin 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
Excusés : Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

### Le Conseil Communal;

**Objet : 10.4. Relevés et rôles supplétifs; décision**

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2017 à 2018 au montant de - 45,80.-€;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**décide  
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2017 à 2018 au montant de - 45,80.-€.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 22/07/19  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre